

MARSEILLE, le 29 juin 1844.

*M*



*J'ai l'honneur de vous prévenir qu'étant parfois obligé de m'absenter à cause de mes infirmités, j'autorise mes deux fils, JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS-PAUL-ÉDOUARD et JEAN-PIERRE-FÉLIX, à signer de ma raison de commerce d'ALBY L'AINÉ; voici ci-bas leurs signatures auxquelles je vous prie ajouter la même foi qu'à la mienne.*

*Fier de la confiance dont je suis honoré, j'en sollicite la continuation, je redoublerai d'efforts pour ne pas cesser de la mériter.*

*J'ai l'honneur de vous saluer,*

*Alby l'ainé*

JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS-PAUL-ÉDOUARD ALBY signera :

*Alby l'ainé*

JEAN-PIERRE-FÉLIX ALBY signera :

*Alby l'ainé*